



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS C

Définition

Catégorie C : Véhicule isolé d'un P.T.A.C > 3,5 T, dans la limite de 9 places assises pouvant être attelé d'une remorque d'un P.T.A.C ≤ 750 Kg.

Objectif de la Formation

Acquérir, dans le respect des règles de sécurité, les compétences techniques, réglementaires, professionnelles et relationnelles permettant de conduire un véhicule de la catégorie C

Pré Requis

Etre âgé d'au moins 21 ans, savoir lire et écrire le français
Etre titulaire du permis B en cours de validité
Etre reconnu apte à la visite médicale obligatoire des permis de conduire

Effectifs

De 2 à 4 stagiaires par camion

Date de formation et Durée

Début de stage tous les 15 jours le lundi
De 70h à 105 h selon capacité du candidat

Moyens et Méthodes Pédagogiques

Salles de cours équipées de moyens multimédia
Aires d'évolutions spécialement aménagées
Véhicules équipés conformes à la réglementation
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Qualification des enseignants

Les formateurs sont titulaires du BEPECASER mention groupe lourd

Evaluation des acquis et validation finale

Evaluation continues et de synthèse à l'aide de la fiche de suivi correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC)
Etablissement de la feuille d'émargement co-signée par le formateur et le stagiaire
Examen et validation final par un inspecteur des permis de conduire pour la catégorie C

Suivi du parcours du candidat

Remise d'un questionnaire de satisfaction au candidat. Enquête de suivi en terme de placement et d'évolution du stagiaire par téléphone dans les 3 à 6 mois après la fin de formation.

Suite de Parcours Possible

FIMO marchandise, permis CE

Lieu de la Formation

322 Rue Pouilly-Loché 71000 Loché

Responsable Pédagogique : Pagnon Noël

Programme

Accueil des stagiaires, présentation de la formation, tour de table

1/ Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires en vue de la préparation aux interrogations écrites et orales de l'examen

- ✓ Les situations dégradées et accident
- ✓ Le conducteur
- ✓ L'équipement du véhicule
- ✓ La réglementation sociale européenne et française
- ✓ Les règles du transport
- ✓ Les masses et dimensions du véhicule
- ✓ Les règles de circulation et signalisation spécifiques
- ✓ La mécanique
- ✓ La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles
- ✓ Le comportement en présence d'un accident
- ✓ La conduite en montagne ou zones accidentées
- ✓ Les gestes et posture, accident du travail
- ✓ Le chargement, la surcharge
- ✓ Le dépassement
- ✓ La dynamique du véhicule
- ✓ L'alcool, médicaments, stupéfiants
- ✓ L'éco-conduite et la conduite citoyenne
- ✓ Les angles morts, les portes à faux
- ✓ Le comportement en tunnels et aux passages à niveau
- ✓ Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite

2/ Procéder aux contrôles et vérifications précédant le départ et réaliser une manœuvre en marche arrière

- ✓ Les contrôles et vérification du véhicule hors circulation
- ✓ Maniabilité en marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles

3/ Procéder aux contrôles et vérifications précédant le départ en circulation. Circuler sur tous types de route en ayant les aptitudes techniques adaptées et un comportement permettant de circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et être surpris

- ✓ Les Contrôles et vérifications du véhicule avant la circulation
- ✓ Circulation en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul
- ✓ Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction en fonction du gabarit de l'ensemble
- ✓ Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération
- ✓ Connaissance des situations présentant des difficultés particulières

Taux : nombre de permis obtenus/nombre de stagiaires : 99 %